

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Pays de St Gilles Croix de Vie AGGLO
EPCI**

Numéro SIRET : 20002377800331
Poste comptable : tresor public

**Budget supplémentaire
relatif à l'exercice 2026**

Budget annexe : ASSAINISSEMENT - REGIE

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

Nota. -Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
 - avec les chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5% (maximum 7,5 %)
- Investissement : 7.5% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 250 024,59	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 250 024,59
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 250 024,59	3 250 024,59

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	900,00	67 549,65
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 782 229,40	2 593 869,25
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 121 710,50
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 783 129,40	2 783 129,40

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 033 153,99	6 033 153,99
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices).

(2) Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (2) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	5 232 696,00	0,00	8 200,00	8 200,00	5 240 896,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 427 920,00	0,00	0,00	0,00	1 427 920,00
014	Atténuations de produits	250 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	260 000,00
65	Autres charges de gestion courante	25 400,00	0,00	0,00	0,00	25 400,00
Total des dépenses de gestion des services		6 936 016,00	0,00	18 200,00	18 200,00	6 954 216,00
66	Charges financières	209 900,00	0,00	0,00	0,00	209 900,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (3)	5 000,00		0,00	0,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 150 916,00	0,00	18 200,00	18 200,00	7 169 116,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	226 952,00		2 034 624,59	2 034 624,59	2 261 576,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 682 800,00		1 197 200,00	1 197 200,00	3 880 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 909 752,00		3 231 824,59	3 231 824,59	6 141 576,59
TOTAL		10 060 668,00	0,00	3 250 024,59	3 250 024,59	13 310 692,59

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 310 692,59
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (2) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 493 660,00	0,00	0,00	0,00	9 493 660,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	6 608,00	0,00	0,00	0,00	6 608,00
75	Autres produits de gestion courante	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
Total des recettes de gestion des services		9 511 268,00	0,00	0,00	0,00	9 511 268,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		9 511 268,00	0,00	0,00	0,00	9 511 268,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	549 400,00		0,00	0,00	549 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		549 400,00		0,00	0,00	549 400,00
TOTAL		10 060 668,00	0,00	0,00	0,00	10 060 668,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	3 250 024,59
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 310 692,59
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 592 176,59
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(3) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	710 200,00	586 081,20	0,00	0,00	1 296 281,20
21	Immobilisations corporelles	101 400,00	5 779,20	900,00	900,00	108 079,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 328 000,00	2 190 369,00	0,00	0,00	12 518 369,00
	Total des opérations d'équipement	462 800,00	0,00	0,00	0,00	462 800,00
Total des dépenses d'équipement		11 602 400,00	2 782 229,40	900,00	900,00	14 385 529,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	944 000,00	0,00	0,00	0,00	944 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		944 000,00	0,00	0,00	0,00	944 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		12 546 400,00	2 782 229,40	900,00	900,00	15 329 529,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	549 400,00		0,00	0,00	549 400,00
041	Opérations patrimoniales (3)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		649 400,00		0,00	0,00	649 400,00
TOTAL		13 195 800,00	2 782 229,40	900,00	900,00	15 978 929,40

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 978 929,40
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	134 076,00	2 279 363,26	0,00	0,00	2 413 439,26
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 051 972,00	0,00	-3 230 924,59	-3 230 924,59	6 821 047,41
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 186 048,00	2 279 363,26	-3 230 924,59	-3 230 924,59	9 234 486,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	314 505,99	0,00	0,00	314 505,99
106	Réserves (6)	0,00	0,00	66 649,65	66 649,65	66 649,65
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	314 505,99	66 649,65	66 649,65	381 155,64
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		10 186 048,00	2 593 869,25	-3 164 274,94	-3 164 274,94	9 615 642,31
021	Virement de la section d'exploitation (3)	226 952,00		2 034 624,59	2 034 624,59	2 261 576,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	2 682 800,00		1 197 200,00	1 197 200,00	3 880 000,00
041	Opérations patrimoniales (3)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 009 752,00		3 231 824,59	3 231 824,59	6 241 576,59
TOTAL		13 195 800,00	2 593 869,25	67 549,65	67 549,65	15 857 218,90

	+
R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	121 710,50
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 978 929,40

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042).

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)	5 592 176,59
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(3) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(4) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(5) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(6) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 200,00		8 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	10 000,00		10 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 197 200,00	1 197 200,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 034 624,59	2 034 624,59
Dépenses d'exploitation – Total		18 200,00	3 231 824,59	3 250 024,59

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 250 024,59
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	586 081,20	0,00	586 081,20
21	Immobilisations corporelles (6)	6 679,20	0,00	6 679,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 190 369,00	0,00	2 190 369,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 783 129,40	0,00	2 783 129,40

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 783 129,40
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	3 250 024,59
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 250 024,59
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	314 505,99	0,00	314 505,99
13	Subventions d'investissement reçues	2 279 363,26	0,00	2 279 363,26
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-3 230 924,59	0,00	-3 230 924,59
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 197 200,00	1 197 200,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 034 624,59	2 034 624,59
	Recettes d'investissement – Total	-637 055,34	3 231 824,59	2 594 769,25

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	121 710,50
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	66 649,65
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 783 129,40
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 232 696,00	8 200,00	8 200,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	20 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	10 700,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	1 600,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	550,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	3 130 036,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	745 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	15 760,00	0,00	0,00
6168	Autres	25 750,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00
618	Divers	673 370,00	7 700,00	7 700,00
6226	Honoraires	2 500,00	0,00	0,00
6228	Divers	22 030,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	600,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	140 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	385 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	33 500,00	0,00	0,00
6356	Redevances occupat° domaine public	300,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 427 920,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 822,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	18 962,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 294,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	734 146,00	0,00	0,00
6412	Congés payés	0,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	0,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	214 997,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	151 004,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	205 390,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	10 717,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	13 258,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 570,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	794,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	32 145,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	36 821,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	250 000,00	10 000,00	10 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	250 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	25 400,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	20 400,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION		6 936 016,00	18 200,00	18 200,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (8)	209 900,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	199 900,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	10 000,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (9)	5 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	5 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		7 150 916,00	18 200,00	18 200,00
023	Virement à la section d'investissement	226 952,00	2 034 624,59	2 034 624,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 682 800,00	1 197 200,00	1 197 200,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 682 800,00	1 197 200,00	1 197 200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 909 752,00	3 231 824,59	3 231 824,59
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 909 752,00	3 231 824,59	3 231 824,59
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 060 668,00	3 250 024,59	3 250 024,59

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 250 024,59
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 493 660,00	0,00	0,00
70121	Contre-valeurs perçues	490 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	840 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	7 863 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	300 660,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	6 608,00	0,00	0,00
748	Des tiers	6 608,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 000,00	0,00	0,00
7581	FCTVA	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	11 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		9 511 268,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		9 511 268,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	549 400,00	0,00	0,00
747	Quote-part des sub. invest virée résult	549 400,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résult	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		549 400,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 060 668,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	3 250 024,59
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 250 024,59
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice

N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	710 200,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	710 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	200,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	101 400,00	900,00	900,00
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	0,00
2158	Autres	94 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	6 400,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	900,00	900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 328 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 328 000,00	0,00	0,00
100	Opération d'équipement n° 100 (5)	462 800,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 602 400,00	900,00	900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	944 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	917 700,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	26 300,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		944 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		12 546 400,00	900,00	900,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	549 400,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	549 400,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	353 700,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	62 650,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	9 700,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	38 950,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	75 600,00	0,00	0,00
139188	des tiers	8 800,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		649 400,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		13 195 800,00	900,00	900,00

+

RESTES A REALISER N-1	2 782 229,40
------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 783 129,40
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	134 076,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	134 076,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 051 972,00	-3 230 924,59	-3 230 924,59
1641	Emprunts en euros	10 051 972,00	-3 230 924,59	-3 230 924,59
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 186 048,00	-3 230 924,59	-3 230 924,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	66 649,65	66 649,65
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	66 649,65	66 649,65
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	66 649,65	66 649,65
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		10 186 048,00	-3 164 274,94	-3 164 274,94
021	Virement de la section d'exploitation	226 952,00	2 034 624,59	2 034 624,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 682 800,00	1 197 200,00	1 197 200,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 800,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	3 700,00	0,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 250,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	20 450,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	245 100,00	822 680,00	822 680,00
28135	Installations générales, agencements, ..	5 800,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	699 800,00	374 520,00	374 520,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	34 000,00	0,00	0,00
28158	Autres	0,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	127 000,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	245 600,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 088 000,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	185 600,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	150,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	14 600,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 700,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	1 250,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 909 752,00	3 231 824,59	3 231 824,59
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 009 752,00	3 231 824,59	3 231 824,59
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		13 195 800,00	67 549,65	67 549,65

+

RESTES A REALISER N-1	2 593 869,25
------------------------------	---------------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE			121 710,50
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 783 129,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1)
LIBELLE : STATION EPURATION GIVRAND

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		41 595 448,03	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	174 394,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	174 394,51	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	41 421 053,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	122 961,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	40 842 281,28	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	455 811,14	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
	15/05/2025	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					20 867 671,48									
1641 Emprunts en euros (total)					20 867 671,48									
1000082873-COMMEQUIERS-ASS régie	CREDIT AGRICOLE	19/12/2017	2023-01-01	15/03/2023	206 171,29	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,260	EUR	T	P	O	A-1
1129231-LA CHAIZE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/12/2008	2018-01-01	01/02/2018	600 000,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
1312896-ST HILAIRE DE RIEZ	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2013	2018-01-01	02/01/2018	1 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	T	P	O	A-1
155220	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/12/2023	2024-05-01	01/08/2024	3 200 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,400	3,400	EUR	T	C	O	A-1
5451422-CDC STATION GIVRAND	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/09/2021	2022-10-01	01/01/2023	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,650	EUR	T	P	O	A-1
57592144-ST MAIXENT SUR VIE	CREDIT AGRICOLE	16/11/2009	2009-11-16	15/02/2018	225 000,00	F	Taux fixe à 4.02 %	4,020	4,080	EUR	T	P	O	A-1
67159633-COËX-ASS régie	CREDIT AGRICOLE	20/12/2010	2023-01-01	15/03/2023	1 244 500,19	F	Taux fixe à 3.87 %	3,870	3,930	EUR	T	P	O	A-1
70002080786-SIVOS HAVRE DE VIE	CREDIT AGRICOLE	27/06/2003	2018-01-01	10/01/2018	1 660 000,00	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,650	EUR	S	P	O	A-1
70003906823-SIVOS HAVRE DE VIE	CREDIT AGRICOLE	21/03/2005	2018-01-01	10/04/2018	952 000,00	V	(Euribor 12M + 1.22)-Floor -1.22 sur Euribor 12M	1,030	1,030	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
70004592040-ST GILLES CROIX DE VIE	CREDIT AGRICOLE	10/11/2005	2018-01-01	10/01/2018	500 000,00	V	(Euribor 12M + 0.08)-Floor -0.08 sur Euribor 12M	0,000	0,000	EUR	A	X	O	A-1
7000580736-ST MAIXENT SUR VIE	CREDIT AGRICOLE	22/12/2016	2006-12-27	10/03/2018	130 000,00	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	3,990	EUR	T	P	O	A-1
87150110-ST HILAIRE DE RIEZ	CAISSE D'EPARGNE	20/05/2015	2018-01-01	25/02/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.8 %	1,800	1,840	EUR	T	C	O	A-1
MON501396EUR-AIGUILLON	BANQUE POSTALE	29/10/2014	2018-01-01	01/03/2018	150 000,00	F	Taux fixe à 2.47 %	2,470	2,490	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					430 156,00									
1681 Autres emprunts (total)					430 156,00									
120109002-ST HILAIRE DE RIEZ	Agence de l'Eau Loire Bretagne	06/07/2012	2018-01-01	31/01/2018	430 156,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					21 297 827,48									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		14 716 938,66					917 172,71	199 479,98	0,00	39 006,65
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 716 938,66					917 172,71	199 479,98	0,00	39 006,65
1000082873-COMMEQUIERS-ASS régie	N	0,00	A-1	146 998,39	6,96	F	Taux fixe à 1.25 %	1,260	20 221,78	1 742,94	0,00	66,03
1129231-LA CHAIZE	N	0,00	A-1	165 163,11	3,08	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	38 623,07	7 382,79	0,00	5 169,27
1312896-ST HILAIRE DE RIEZ	N	0,00	A-1	468 181,40	8,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,700	49 352,65	11 587,51	0,00	2 463,00
155220	N	0,00	A-1	3 008 000,00	23,33	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,100	128 000,00	56 607,44	0,00	8 439,25
5451422-CDC STATION GIVRAND	N	0,00	A-1	8 883 748,98	21,75	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	376 931,20	56 688,84	0,00	13 636,79
57592144-ST MAIXENT SUR VIE	N	0,00	A-1	60 412,47	3,87	F	Taux fixe à 4.02 %	4,080	14 209,43	2 216,17	0,00	232,17
67159633-COËX-ASS régie	N	0,00	A-1	1 092 103,54	14,96	F	Taux fixe à 3.87 %	3,930	54 839,34	41 474,94	0,00	1 672,59
70002080786-SIVOS HAVRE DE VIE	N	0,00	A-1	242 055,88	2,52	F	Taux fixe à 2.5 %	2,520	78 689,15	5 562,65	0,00	1 928,63
70003906823-SIVOS HAVRE DE VIE	N	0,00	A-1	238 192,46	4,27	V	(Euribor 12M + 1.22)-Floor -1.22 sur Euribor 12M	3,330	44 569,65	7 931,81	0,00	4 838,42
70004592040-ST GILLES CROIX DE VIE	N	0,00	A-1	28 496,84	0,02	V	(Euribor 12M + 0.08)-Floor -0.08 sur Euribor 12M	2,640	28 496,84	755,17	0,00	0,00
7000580736-ST MAIXENT SUR VIE	N	0,00	A-1	43 585,73	5,94	F	Taux fixe à 3.93 %	3,990	6 572,92	1 616,84	0,00	80,81

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
87150110-ST HILAIRE DE RIEZ	N	0,00	A-1	299 999,86	4,40	F	Taux fixe à 1,8 %	1,840	66 666,68	5 017,50	0,00	420,00
MON501396EUR-AIGUILLON	N	0,00	A-1	40 000,00	3,92	F	Taux fixe à 2,47 %	2,490	10 000,00	895,38	0,00	59,69
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		157 532,67					26 255,45	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		157 532,67					26 255,45	0,00	0,00	0,00
120109002-ST HILAIRE DE RIEZ	N	0,00	A-1	157 532,67	5,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	26 255,45	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		14 874 471,33					943 428,16	199 479,98	0,00	39 006,65

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couverte et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couverte et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	14 874 471,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €	05/10/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années) 1	
L	Frais d'études	5	05/10/2023
L	Frais de recherche et développement	5	05/10/2023
L	Frais d'insertion	5	05/10/2023
L	Concessions droits similaires	2	05/10/2023
L	Concessions droits similaires - logiciels métiers	5	05/10/2023
L	Concessions droits similaires - durée effective utilisation logiciel ou brevet durée privilège	0	05/10/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	5	05/10/2023
L	Terrains nus	0	05/10/2023
L	Terrains bâtis	0	05/10/2023
L	Autres terrains	0	05/10/2023
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	05/10/2023
L	Aménagement et aménagement de terrains bâtis	15	05/10/2023
L	Aménagement et aménagement d'autres terrains	15	05/10/2023
L	Bâtiments d'exploitation - station d'épuration	30	05/10/2023
L	Bâtiments administratifs	30	05/10/2023
L	Inst. gles, agcts, aménagements des constructions -Bâtiments d'exploitation	20	05/10/2023
L	Inst. gles, agcts, aménagements des constructions -Bâtiments administratifs	20	05/10/2023
L	Inst. gles, agcts, aménagements des constructions -Autres constructions	20	05/10/2023
L	Construction sur sol d'autrui - durée du bail à construction	0	05/10/2023
L	Installations complexes spécialisées	0	05/10/2023
L	Installations à caractère spécifique réseaux d'adduction d'eau	50	05/10/2023
L	Installations à caractère spécifique réseaux d'adduction d'assainissement	50	05/10/2023
L	Matériel industriel	0	05/10/2023
L	outillage industriel	0	05/10/2023
L	matériel spécifique d'exploitation service de distribution d'eau	0	05/10/2023
L	matériel spécifique d'exploitation service de distribution d'assainissement	0	05/10/2023
L	Agencement et aménagement du matériel et outillage industriel	0	05/10/2023
L	Autres	0	05/10/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	05/10/2023
L	Matériel de transport	5	05/10/2023
L	Matériel de transport	7	05/10/2023
L	Autre matériel informatique	3	05/10/2023
L	Autre matériel informatique	5	05/10/2023
L	meuble	5	05/10/2023
L	Mobilier	10	05/10/2023
L	Mobilier	15	05/10/2023
L	Autres immobilisations corporelles	2	05/10/2023
L	Autres immobilisations corporelles	5	05/10/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	5 000,00		19 350,00	24 350,00	0,00	24 350,00
PROVISION POUR COMPTE EPARGNE TEMPS DES AGENTS	5 000,00	28/04/2025	19 350,00	24 350,00	0,00	24 350,00
Dépréciations (2)	0,00		8 847,00	8 847,00	0,00	8 847,00
CREANCES DOUTEUSES	0,00	17/10/2024	8 847,00	8 847,00	0,00	8 847,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	5 000,00		28 197,00	33 197,00	0,00	33 197,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 de la section d'investissement (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	121 710,50	121 710,50	121 710,50
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	188 360,15	-188 360,15	-188 360,15	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	188 360,15	-66 649,65	-66 649,65	121 710,50

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (Vote)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	66 649,65	66 649,65	66 649,65
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	188 360,15	-66 649,65	-66 649,65	121 710,50
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	188 360,15	0,00	0,00	188 360,15

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(2)	1 493 400,00	0,00	0,00	1 493 400,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(2)	2 909 752,00	3 231 824,59	3 231 824,59	6 141 576,59
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 416 352,00	3 231 824,59	3 231 824,59	4 648 176,59

(1) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(2) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 1 493 400,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		944 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	917 700,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	26 300,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		549 400,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>549 400,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 2 909 752,00	3 231 824,59	VI 3 231 824,59
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 909 752,00	3 231 824,59	3 231 824,59
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 800,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	3 700,00	0,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 250,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	20 450,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	245 100,00	822 680,00	822 680,00
28135	Installations générales, agencements, ..	5 800,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	699 800,00	374 520,00	374 520,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	34 000,00	0,00	0,00
28158	Autres	0,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	127 000,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	245 600,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 088 000,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	185 600,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	150,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	14 600,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 700,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	1 250,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	226 952,00	2 034 624,59	2 034 624,59

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2018-1 STATION EPURATION GIVRAND	43 000 000,00	462 800,00	43 462 800,00	42 370 589,03	462 800,00	166 610,97

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
DETAIL DES EFFECTIFS PAR EMPLOI FONCTIONNEL OU FILIERE A LA CLOTURE**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	0,00	14,00	7,90	5,99	13,89
Adjt tech	C	6,00	0,00	6,00	2,00	3,99	5,99
Adjt tech Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt tech Pal 2CI	C	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Agent maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent maîtrise Pal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		15,00	0,00	15,00	8,90	5,99	14,89

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
DETAIL DES EFFECTIFS PAR TYPE DE RECRUTEMENT**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt tech	C	TECH	432	0,00	332-14	CDD
Ingénieur	A	TECH	646	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	452	0,00	332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'étus.
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L. 332-8, L. 332-13, L. 332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de membres présents : 46

Nombre de suffrages exprimés : 49

VOTES :

Pour : 49

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26/05/2026

Présenté par Le Président,

A Givrand le 02/06/2026

Le Président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire

A Givrand, le 02/06/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/06/2026, et de la publication le 09/06/2026

A Communauté d'Agglomération, le 09/06/2026